

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les Haltes Scolaires et Pré-Maternelles Arc-En-Ciel Inc.	Numéro de permis 764011	Date d'inspection Le 30 juin 2023	
Nom de l'établissement Halte scolaire Rivière-Verte		Numéro de téléphone (506) 263-5035	
Adresse 4 rue De L'Ecole Rivière-Verte NB E7C 2R5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Tina Fournier Poirier		Titre du poste Gestionnaire	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Je recommande le renouvellement du permis. La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Lors de ma visite j'ai observé, l'arrivée, la préparation pour la collation, la collation, des jeux libres et ils vont aller à l'extérieur. Discussion il serait important que les parents ne laissent pas de médicament dans la boîte à lunch des enfants. À la halte les médicaments devraient être sous clé.

original signé par
Tina Fournier Poirier

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 mai 2023

Date

original signé par
Rolande Dubé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 mai 2023

Date